

Recu en préfecture le 27/09/2022

Affiché le



N°22.015

Date de convocation

26.08.2022

Nombre de membres votants :

♦ En exercice: 60 ♦ Présents : 32 ♦ Votants: 39

Objet:

DELIBERATION 22.004 MODIFIEE PORTANT SUR L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2022.

- Transmis à la Préfecture le :

- Recu le :

- Publication le: ou notifié le :

> Pour extrait conforme au Registre des délibérations

SELLES-SUR-CHER. le 26/03/22

LE PRESIDENT MIXTE PAYS de la VALLEE du CHER et du ROMORANTINAIS 1, quai Soubeyran Tél. 02.54.97.78.60 Fax 02.54.97.78.70 130 SELLES-SUR-

Christophe THORIN

DELIBERATION ID: 041-254177785-20220922-CS22015_LIGNE22-DE DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA VALLEE DU CHER **ET DU ROMORANTINAIS**

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-deux septembre à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni à Gièvres, sous la présidence de M. Christophe THORIN.

Présents: Les délégués des Communes, Communauté de Communes et Conseil Départemental.

BILLY: Jean-Marc NORBERT _ CHATRES-SUR-CHER: Sylvie DOUCET CHISSAY EN TOURAINE: Philippe PLASSAIS _CHOUSSY : Sylvie BOREL / Marie Claude DEMOULIN_ COUDDES : Anne BOURDIN _ COURMEMIN : Edwige DUVAL _ FAVEROLLES SUR CHER : Elisabeth AUGE _ FRESNES: Patrick GAUTIER _ GIÈVRES: Marie-Thérèse DRUESNE / Françoise GILOT-LECLERC LANGON SUR CHER: Philippe VERNEUIL / Sylvain DURAND LE CONTROIS-EN-SOLOGNE : Béatrice HUC _ LOREUX : Joël HERISSET _ MAREUIL SUR CHER : Cédric DEVANNE _ MEHERS : Gilles LIONS - MEUSNES : Véronique SERIEYS _ MONTRICHARD VAL DE CHER : Pierre LANGLAIS NOYERS SUR CHER: André COUETTE PONTLEVOY: Christian GUESNARD PRUNIERS-EN-SOLOGNE : Aurélien BERTRAND ROMORANTIN LANTHENAY : Jeanny LORGEOUX SAINT AIGNAN : Eric CARNAT _SAINT GEORGES SUR CHER : Bernard CLICHY _ SAINT-JULIEN-DE-CHÉDON : Jean-Claude HENAULT _ SAINT JULIEN SUR CHER : Romain SOURIOUX / Florence MALLIET _ SAINT LOUP SUR CHER: Pierre BARBE _ SELLES-SUR-CHER: Stella COCHETON VILLEFRANCHE SUR CHER: Bruno MARECHAL / Nelly ANTOINE _ VILLEHERVIERS: François CAVALIE _ CCV2V: Jacques PAOLETTI _ CC Romorantinais et Monestois: Nicole ROGER _ Canton de SELLES SUR CHER: Christophe THORIN.

CHATEAUVIEUX: Christian SAUX (pouvoir à J. PAOLETTI) LA CHAPELLE MONTMARTIN: Anne-Laure CHEVALIER (pouvoir à S. DOUCET)_ LE CONTROIS EN SOLOGNE : Quentin LEGOUY (pouvoir à C THORIN) _ MENNETOU SUR CHER : Martine TONNARD (pouvoir à S COCHETON) OISLY : Christian FINOT (pouvoir à S BOREL) _ VALLIERES LES GRANDES : Eric LACROIX (pouvoir à B CLICHY) _ Canton de SAINT AIGNAN : Philippe SARTORI (pouvoir à A COUETTE) _

Etaient excusés : LASSAY SUR CROISNE : Michel BAUD _ LE CONTROIS EN SOLOGNE : Elodie PEAN MONTRICHARD VAL DE CHER : Bernadette DESGRANGE _ SAINT ROMAIN SUR CHER : Michel TROTIGNON - SASSAY: Sylviane TURMEAUX

Le Comité Syndical

APPROUVE A L'UNANIMITE

La modification de la délibération 22.004 portant sur le budget primitif 2022, et réaffectant des fonds dans le chapitre « Budget de Fonctionnement » :

- Pour la communication du Pays : depuis la ligne 022 « dépenses imprévues » vers la ligne 011 « charges à caractère général » - code 611 « contrat de prestation de services (sous-traitance) » - pour un montant de 5000€.
- Pour l'impression d'un panneau neutre CRST : depuis la ligne 022 « dépenses imprévues » vers la ligne 011 « charges à caractère général » code 6236 « catalogues et imprimés » - pour un montant de 400€

LE PRESIDENT,

Christophe THORIN